

Dimanche 17 mai 2026 / 6^{ème} dim. après Pâques- dimanche de l'aveugle-né.

Act 16, 16-34 / Jn 9, 1 – 38

Le Christ est ressuscité !

Au Nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

Ce dimanche où l'Eglise nous propose la méditation de l'Evangile de l'Aveugle-né, notre Métropole, sur l'initiative de Monseigneur Dimitri, nous propose d'en faire un temps de sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap et à leur pleine participation à la vie de nos paroisses.

« *Qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ?* » La question des disciples montre leur désarroi devant l'incompréhensible, l'étrange, et qui d'entre nous peut dire ne jamais avoir été déconcerté et quelquefois dérangé par ces personnes qui sont hors-norme du fait de leur handicap ? La réponse au désarroi, c'est de trouver absolument une réponse « logique » et c'est ce que font les disciples qui formulent leur question en donnant déjà leur réponse : C'est parce que l'aveugle lui-même a péché, ou ses parents qu'il est né comme cela. Sommes-nous si éloignés de cette conception quand nous faisons nôtre cette idée d'un Dieu qui punit, qui sanctionne chacun de nos actes. « Qu'ai-je fait pour mériter cela ? » Qui peut dire ne l'avoir jamais exprimé ou pensé ? Or, c'est exactement la même logique que celle des disciples : c'est parce que lui ou ses parents ont péché qu'il est né aveugle. Pour que le monde reste cohérent, pour que nos repères ne soient pas ébranlés, il faut trouver une cause, un responsable à cette situation et ce ne peut être que la personne elle-même, ses parents, ou Dieu.

La réponse de Jésus est claire, il refuse catégoriquement l'interprétation des disciples : « *Ce n'est pas lui ou ses parents qui ont péché, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient révélées en lui.* » Nous sommes face à deux affirmations indiscutables qui sont pour nous des enseignements : 1/ le péché n'a rien à voir avec le handicap. 2/ le handicap est là pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en la personne de celui qui le porte. Comment comprendre cette seconde proposition ? Comment le handicap que nous voyons comme souffrance, comme diminution des capacités peut-il être le lieu de la manifestation des œuvres de Dieu alors que l'on affirme à juste titre que Dieu est Amour, Beauté, Justice, Harmonie ?

Pourtant, tous ceux qui en ont une petite expérience peuvent témoigner que dans le compagnonnage avec les personnes porteuses de handicap, ils ont plus reçu qu'ils n'ont donné. Cela n'a rien d'étonnant car cette relation nous permet d'approcher de façon radicale **le mystère de la personne et le mystère de l'Eglise.**

Le mystère de la personne, car celle-ci est un don de Dieu, quelles que soient ses caractéristiques. Ce qui fait la personne, c'est l'image de Dieu déposée en elle, au-delà de ses capacités intellectuelles, de ses performances physiques. « *Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance* » nous dit Dieu dans la Genèse (1, 26). Voilà une des œuvres de Dieu. « *Que tes œuvres sont grandes, Seigneur* » chante le psalmiste., et cette œuvre est révélée dans la personne avec handicap comme dans n'importe quelle autre personne mais avec beaucoup plus d'intensité. Dans sa nudité, sa simplicité, la personne avec handicap

nous met face à notre misère quand nous nous attachons à notre apparence, à nos qualités intellectuelles, à notre savoir, à nos discours, à nos raisonnements. Avec elle, tout cela tombe comme inutile, car son seul désir, c'est la relation. Le contact avec la personne porteuse de handicap nous simplifie, nous replace face à l'essentiel, pour faire de nous des personnes si nous osons entrer en relation, en communion avec elles.

Le mystère de l'Eglise, car l'Eglise est communion de personnes et non coexistence d'individus qui se suffisent à eux-mêmes, dans un regard complaisant et narcissique sur leurs soi-disant qualités. Pourtant, « *Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu, comme si tu ne l'avais pas reçu ?* » (1 Co 4, 7). Selon notre foi au Père, et au Fils et au saint Esprit, en Eglise, nous sommes un seul Corps. « *Vous êtes le corps du Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part* » nous dit l'apôtre Paul (1 Co 12,27). Communiant au Corps et au Sang du Christ, cela nous oblige à prendre soin les uns des autres quelles que soient nos particularités, nos différences. C'est du salut de tous dont il est question !

Chez certains de nos frères ou sœurs, il peut y avoir des déficiences plus visibles, c'est un fait. Cependant, c'est de notre responsabilité que ces déficiences ne deviennent pas handicap, car quand manquent le regard bienveillant et le geste facilitant, la déficience devient empêchement à participer pleinement à la vie ecclésiale. C'est l'expérience que fait le paralytique à la piscine de Bethesda (Jn 5,1) puisque personne ne le porte dans l'eau au bon moment). Notre prochain n'est pas forcément notre voisin, c'est celui dont nous décidons de nous faire proche comme nous l'enseigne la parabole du bon samaritain (Lc 10, 25). L'accueil de tous et de chacun ne doit pas se réduire à accepter l'autre, mais doit s'élargir au désir de lui donner une place, la place qui est la sienne au sein de la communauté paroissiale.

Que ce dimanche soit pour nous l'occasion de prendre conscience que l'accueil de personnes porteuses de handicap est une bénédiction pour une paroisse. Pour toutes les raisons évoquées plus haut, mais aussi pour leur capacité à nous sortir de notre confort liturgique quand leurs mouvements incontrôlés, quelquefois leurs cris intempestifs bousculent notre liturgie et notre piété si « exemplaires ». Pourtant, sans eux, combien perdrait notre prière. Sans eux, c'est nous-mêmes qui sommes handicapés.

Amen

Le Christ est ressuscité !